

## Indicateur 1 : Nombre d'accidents de la route par km de voirie

### Définition

Rapport entre le nombre d'accidents de la route ayant eu lieu durant une période de trois ans et le nombre de kilomètres de voirie au sein de la commune. Les autoroutes sont exclues. Seuls les accidents ayant eu lieu sur la voie publique et ayant fait des morts ou des blessés (graves ou légers) sont comptabilisés.

Source des données : SPF Economie, DGSIE (statistiques annuelles des accidents de la circulation).

Données utilisées : accidents (2009 à 2011), longueur du réseau routier (2005).

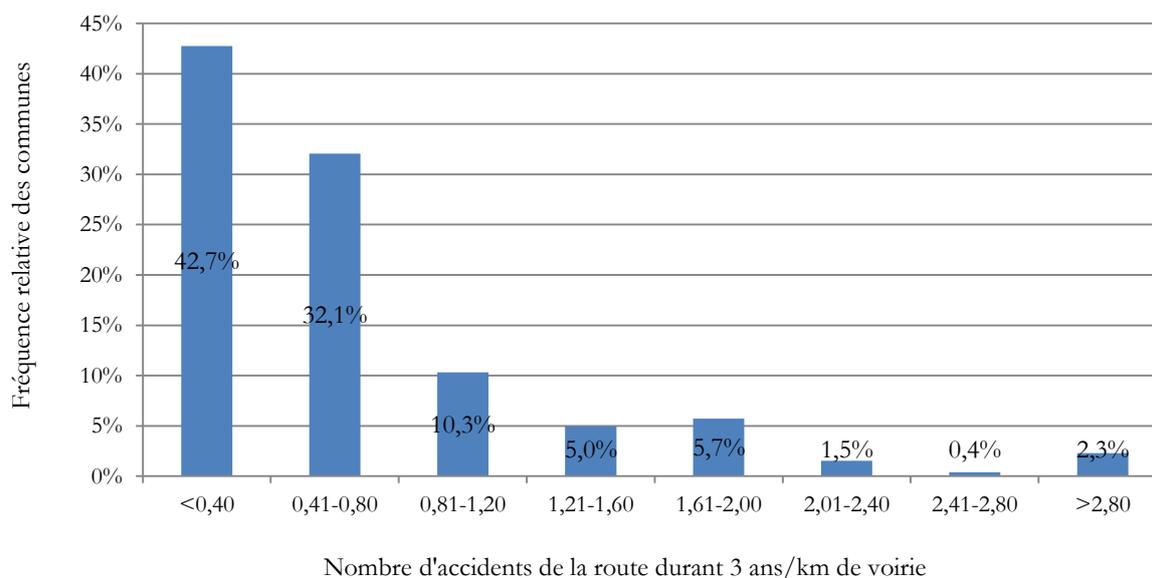
Unité : nombre/km

### Mesures de position

Moyenne régionale :	0.647
Moyenne des communes :	0.681
Médiane (q2) :	0.445
Valeur max. (q4) :	4.280
Valeur min (q0) :	0.083
1 <sup>er</sup> quartile (q1) :	0.281
3 <sup>ième</sup> quartile (q3) :	0.799

### Mesures de dispersion

Etendue (max-min) :	4.196
Écart interquartile :	0.519
Ecart type :	0.634
Coefficient de variation :	0.931

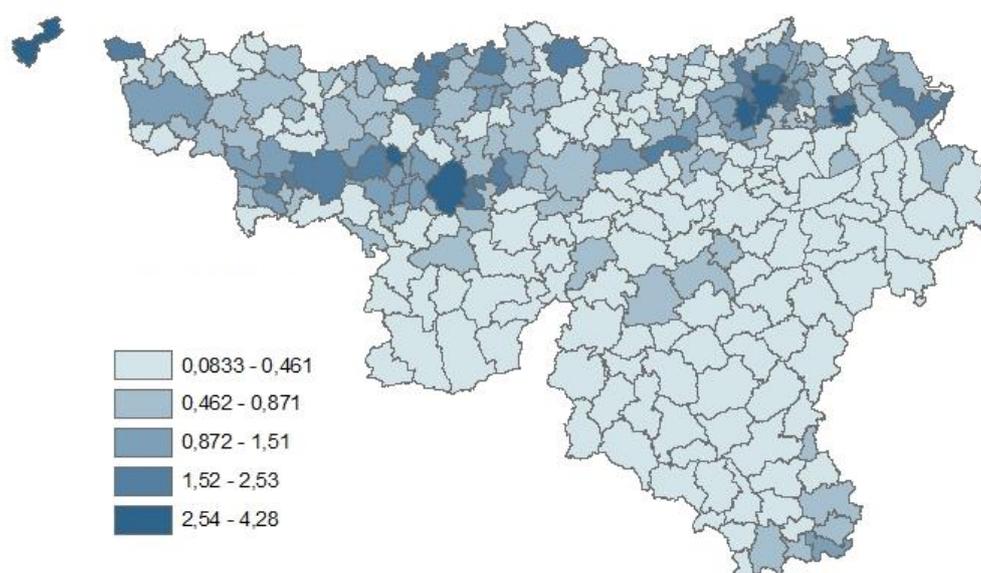


## Top 10

Les dix communes où l'indicateur est :

Le plus élevé		Le moins élevé	
Commune	Valeur du rapport	Commune	Valeur du rapport
Manage	4,280	Büllange	0,083
Liège	3,396	Lierneux	0,085
Charleroi	3,197	Herbeumont	0,092
Verviers	3,047	Daverdisse	0,095
Comines-Warneton	2,955	Doische	0,115
Seraing	2,913	Stoumont	0,118
Herstal	2,530	Fauvillers	0,126
Mouscron	2,234	Vresse-sur-Semois	0,130
Quaregnon	2,156	Gouvy	0,130
La Louvière	2,142	Trois-Ponts	0,136

## Représentation cartographique



## Usage de l'indicateur dans la construction de l'indice composite

Au plus le nombre d'accidents de la route par km de voirie est élevée, au moins bien est cotée la commune. C'est donc la valeur complémentaire de l'indicateur standardisé qui est utilisée pour l'agrégation.

Une valeur extrême est exclue pour la standardisation des indicateurs : Manage (4.280). Le maximum considéré pour la standardisation est Liège (3.396). Dans ce sens, les deux communes mentionnées ont un indicateur standardisé égal à 0 (valeur complémentaire). Cette approche est adoptée pour améliorer la visibilité des résultats sur les radars.

## Indicateur 2 : Nombre de cyclistes victimes d'un accident de la route par km de voirie

### Définition

Rapport entre le nombre de cyclistes, victimes d'un accident de la route et le nombre de kilomètres de voirie au sein de la commune (les autoroutes sont exclues) au cours d'une période de 3 ans. Seuls les accidents ayant eu lieu sur la voie publique sont comptabilisés. Une victime correspond à une personne tuée, un blessé grave, léger ou est indemne. Les données des tués sont les données les plus fiables (intervention de la police ou des parquets quasi systématique). Les données des blessés légers sont très probablement sous-estimées, notamment pour les usagers faibles (piétons, cyclistes). Sur base d'études belges et internationales, le taux d'enregistrement par la police est en effet évalué à 90% pour les accidents mortels. Il se situe aux alentours de 50% pour les victimes hospitalisées et est de moins de 20% pour les personnes très légèrement blessées (non hospitalisées).

Source : SPF Economie DGSIE (statistiques annuelles des accidents de la circulation).

Données utilisées : victimes (2009 à 2011), longueur du réseau routier (2005).

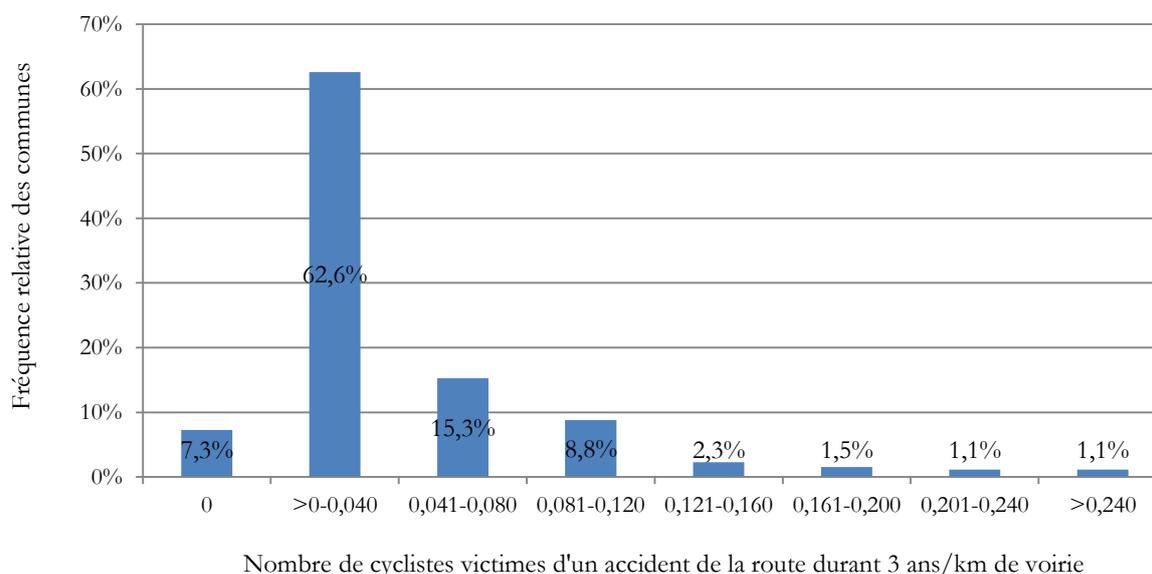
Unité : nombre/km

### Mesures de position

Moyenne régionale :	0.035
Moyenne des communes :	0.041
Médiane (q2) :	0.023
Valeur max. (q4) :	0.523
Valeur min (q0) :	0.000
1 <sup>er</sup> quartile (q1) :	0.011
3 <sup>ème</sup> quartile (q3) :	0.052

### Mesures de dispersion

Etendue (max-min) :	0.523
Écart interquartile :	0.041
Ecart type :	0.054
Coefficient de variation :	1.326

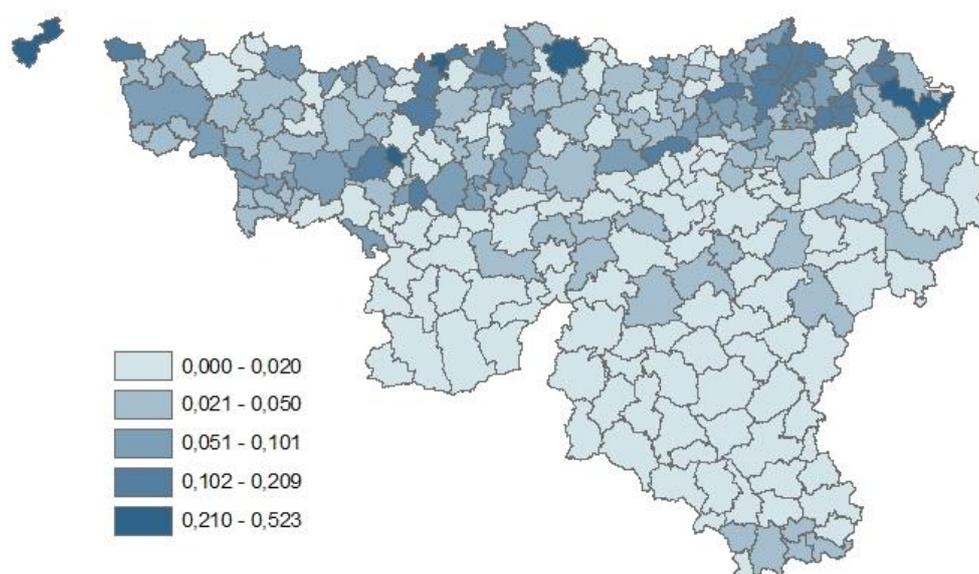


## Top 10

Les dix communes où le rapport est :

Le plus élevé		Le moins élevé	
Commune	Valeur du rapport	Commune	Valeur du rapport
Comines-Warнетon	0,523	19 communes ont un rapport égal à 0. Il s'agit de : Attert, Bertogne, Bièvre, Donceel, Estinnes, Fauvillers, Fexhe-le-Haut-Clocher, Gedinne, Libin, Martelange, Modave, Momignies, Morlanwelz, Nandrin, Ohey, Oreye, Rouvroy, Vaux-sur-Sûre.	
Jodoigne	0,270		
Manage	0,244		
Waterloo	0,226		
Eupen	0,223		
Mouscron	0,209		
Verviers	0,180		
Liège	0,168		
Herstal	0,163		
Lontzen	0,160		

## Représentation cartographique



## Usage de l'indicateur dans la construction de l'indice composite

Au plus le nombre de cyclistes, victimes d'un accident de la route par km de voirie est élevé, au moins bien est cotée la commune. C'est donc la valeur complémentaire de l'indicateur standardisé qui est utilisée pour l'agrégation.

Une valeur extrême est exclue pour la standardisation des indicateurs : Comines-Warнетon (0.523). Le maximum considéré pour la standardisation est Jodoigne (0.270). Dans ce sens, les deux communes mentionnées ont un indicateur standardisé égal à 0 (valeur complémentaire). Cette approche est adoptée pour améliorer la visibilité des résultats sur les radars.

### Indicateur 3 : Part des voiries en zones 20 et 30 en agglomération

#### Définition

Rapport entre la longueur des voiries en zones 20 (résidentielles et de rencontre) et 30 et la longueur totale des voiries situées en agglomération pour une année.

Source : Atlas des Rues (Navteq) - SPW Secrétariat général, département de la Géomatique, direction de l'intégration des Géodonnées. Calculs : CAPRU.

Données utilisées : 2013

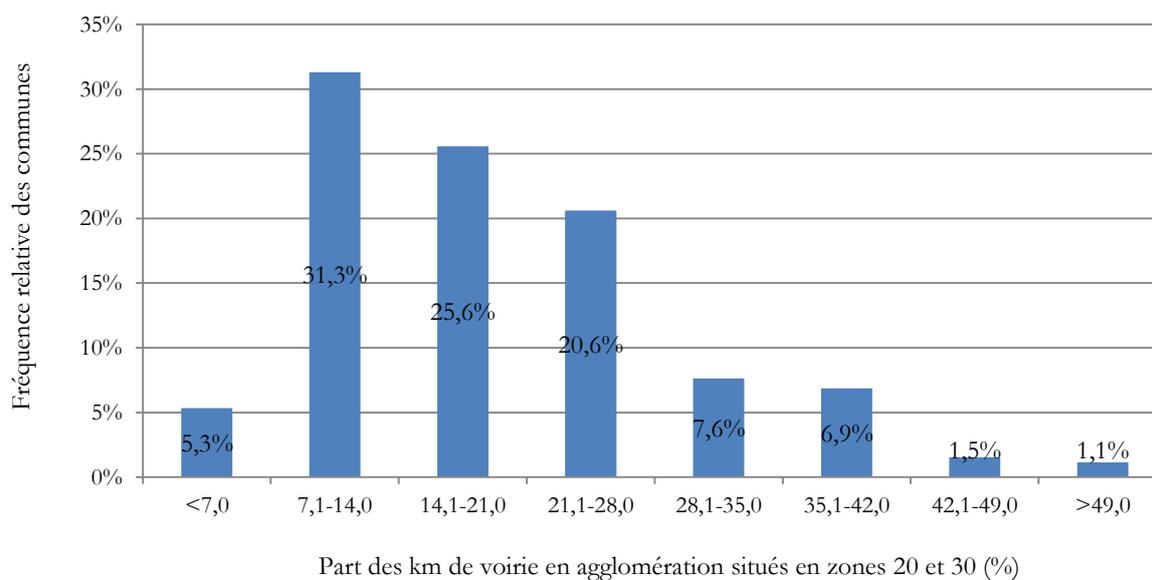
Unité : %

#### Mesures de position

Moyenne régionale :	19.3
Moyenne des communes :	19.4
Médiane (q2) :	17.4
Valeur max. (q4) :	56.5
Valeur min (q0) :	0.4
1 <sup>er</sup> quartile (q1) :	11.4
3 <sup>ième</sup> quartile (q3) :	24.7

#### Mesures de dispersion

Etendue (max-min) :	56.1
Écart interquartile :	13.3
Ecart type :	10.0
Coefficient de variation :	0.518

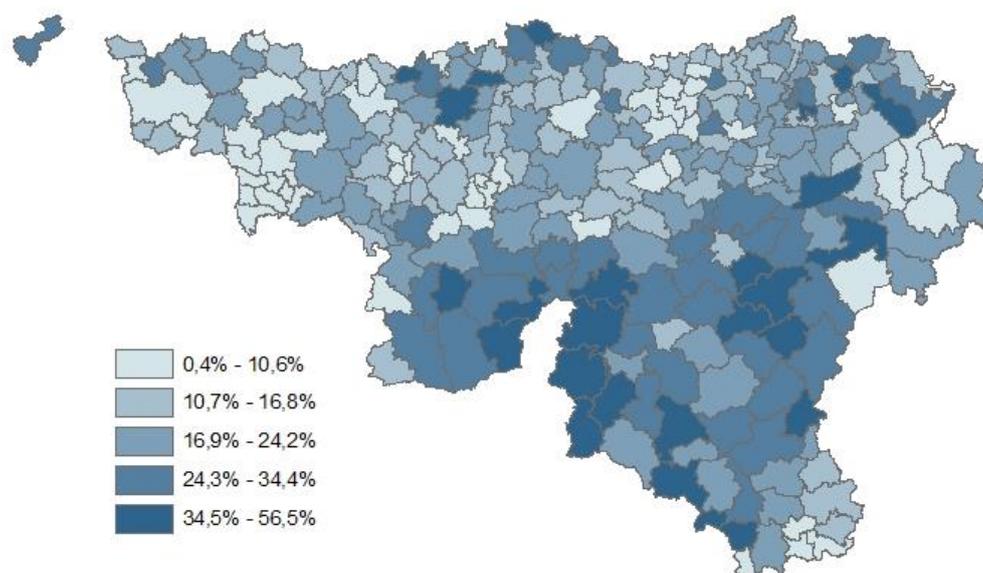


## Top 10

Les dix communes où la part des voiries en zones 20 et 30 en agglomération est :

La plus élevée		La moins élevée	
Commune	Valeur du rapport	Commune	Valeur du rapport
Olné	56.5	Berloz	0.4
Bertrix	51.7	Remicourt	2.8
Florenville	49.9	Sivry-Rance	4.9
Viroinval	44.3	Donceel	5.2
Thimister-Clermont	43.9	Amblève	5.6
Gedinne	42.9	Rouvroy	5.6
Houyet	42.7	Faimes	5.8
Vresse-sur-Semois	41.2	Morlanwelz	5.9
Genappe	41.2	Malmedy	6.2
La Roche-en-Ardenne	41.1	Farciennes	6.4

## Représentation cartographique



## Usage de l'indicateur dans la construction de l'indice composite

Au plus la part des kilomètres de voirie situés en zones 20 et 30 en agglomération est élevée, au mieux est cotée la commune. C'est donc la valeur de l'indicateur standardisé qui est utilisée pour l'agrégation.

Trois valeurs extrêmes maximum et deux valeurs extrêmes minimum sont exclues pour la standardisation des indicateurs : Olné (56.5), Bertrix (51.7) et Florenville (49.9) d'une part, Berloz (0.4) et Remicourt (2.8), d'autre part. Le maximum et le minimum considérés pour la standardisation sont respectivement Viroinval (44.3) et Sivry-Rance (4.9). Dans ce sens, quatre communes ont un indicateur standardisé égal à 1 et trois communes ont un indicateur standardisé égal à 0. Cette approche est adoptée pour améliorer la visibilité des résultats sur les radars.

## Indicateur 4 : Part des logements cambriolés

### Définition

Rapport entre le nombre de cambriolages dans l'habitation (sens strict) recensé au cours d'une période de 3 ans et le nombre de logements.

Un cambriolage est considéré, au niveau de la loi, comme un vol avec effraction, avec escalade ou à l'aide de fausses clés, avec ou sans violence. Les cambriolages au sens strict concernent les maisons, appartements et garage. Les cambriolages au sens large concernent les serres, abris de jardin, tentes. Les cambriolages au sens large ne sont pas comptabilisés car dans de nombreux cas il y aurait un double comptage avec les cambriolages au sens strict.

Source : Police fédérale - Direction de l'information policière opérationnelle.

Données utilisées : 2009 à 2011. Calculs : CAPRU

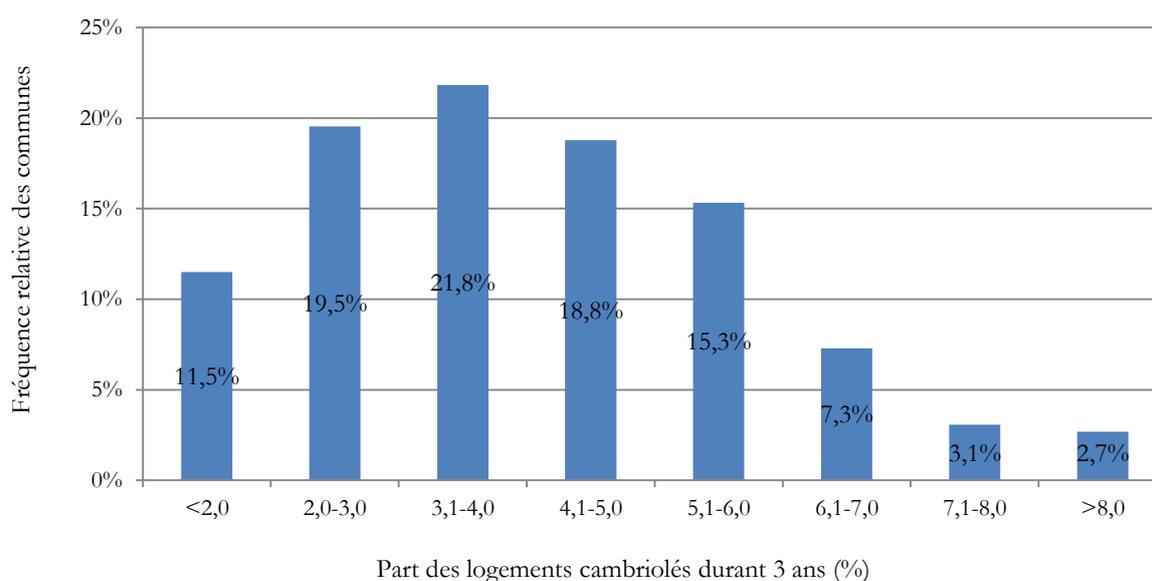
Unité : %

### Mesures de position

Moyenne régionale :	5.0
Moyenne des communes :	4.1
Médiane (q2) :	3.9
Valeur max. (q4) :	11.0
Valeur min (q0) :	0.6
1 <sup>er</sup> quartile (q1) :	2.8
3 <sup>ème</sup> quartile (q3) :	5.1

### Mesures de dispersion

Etendue (max-min) :	10.3
Écart interquartile :	2.4
Ecart type :	1.8
Coefficient de variation :	0.444

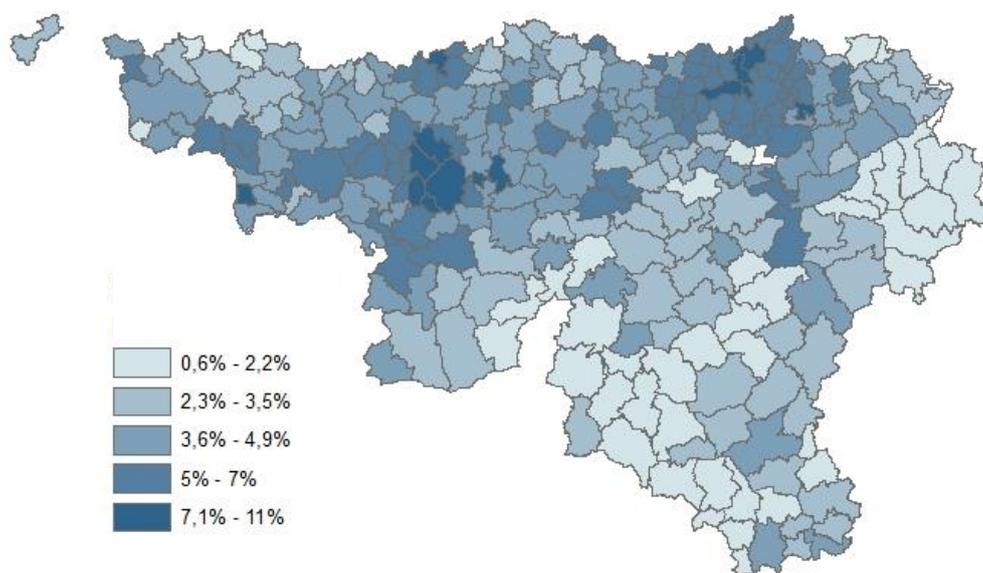


Top 10

Les dix communes où la part de logements cambriolés est :

La plus élevée		La moins élevée	
Commune	Valeur du rapport	Commune	Valeur du rapport
Sambreville	11.0	Buetgenbach	0.6
Charleroi	10.6	Buellingen	0.7
Courcelles	9.2	Saint-Vith	0.8
Fontaine-l'Evêque	8.6	Tenneville	0.9
Quiévrain	8.3	Amblève	0.9
Montigny-le-Tilleul	8.0	Paliseul	0.9
Juprelle	8.0	Waimès	1.1
Saint-Nicolas	8.0	Attert	1.2
Ans	8.0	Daverdisse	1.3
Grâce-Hollogne	7.9	Anthignes	1.4

### Représentation cartographique



### Usage de l'indicateur dans la construction de l'indice composite

Au plus la part de logements cambriolés est élevée, au moins bien est cotée la commune. C'est donc la valeur complémentaire de l'indicateur standardisé qui est utilisée pour l'agrégation.

Deux valeurs extrêmes maximum sont exclues pour la standardisation des indicateurs : Sambreville (11.0) et Charleroi (10.6). Le maximum considéré pour la standardisation est Courcelles (9.2). Dans ce sens, les trois communes susmentionnées ont un indicateur standardisé égal à 0 (valeur complémentaire). Cette approche est adoptée pour améliorer la visibilité des résultats sur les radars.

Les données ne sont pas connues pour la commune de Comblain-au-Pont. Cet indicateur n'intervient donc pas dans le calcul de l'indice composite de la dite commune.

## Indicateur 5 : Part des bâtiments situés en zones à risques d'inondation par débordement des cours d'eau et/ou en zones vulnérables SEVESO (y compris provisoires)

### Définition

Rapport entre le nombre de bâtiments situés en zones à risque d'inondation par débordement (faible, moyen et élevé) et/ou situés en zones vulnérables (y compris les zones vulnérables provisoires) SEVESO (seuils bas et haut) et le nombre total de bâtiments implantés sur le territoire communal, pour une année.

Source : DGO3 – DEMNA – DCD. Calculs : CAPRU

Données : Aléa d'inondation (2007), Sites et zones SEVESO (2009), nombre de bâtiments (2012).

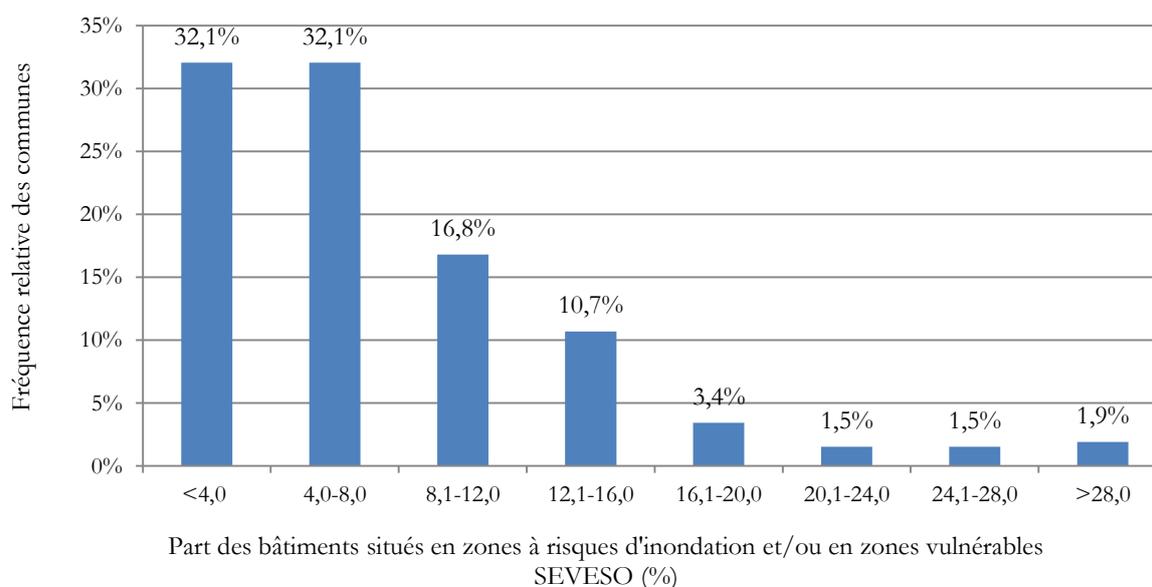
Unité : %

### Mesures de position

Moyenne régionale :	6.8
Moyenne des communes :	7.9
Médiane (q2) :	6.1
Valeur max. (q4) :	64.0
Valeur min (q0) :	0
1 <sup>er</sup> quartile (q1) :	3.4
3 <sup>ième</sup> quartile (q3) :	10.3

### Mesures de dispersion

Etendue (max-min) :	64.0
Écart interquartile :	6.9
Ecart type :	0.075
Coefficient de variation :	0.952

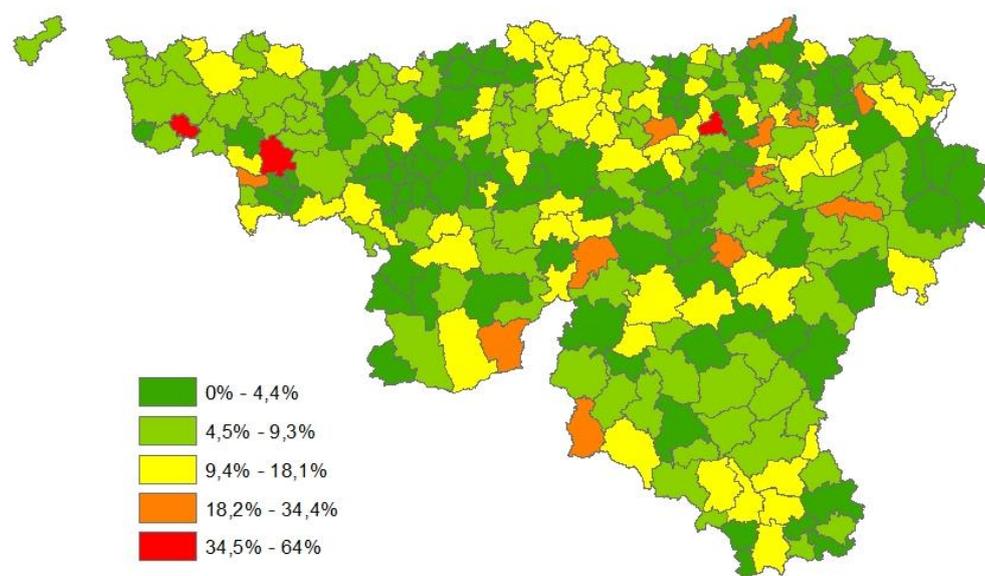


## Top 10

Les dix communes où la part de bâtiments situés en zones à risques est :

La plus élevée		La moins élevée	
Commune	Valeur du rapport	Commune	Valeur du rapport
Engis	64,0%		
Antoing	48,6%		
Saint-Ghislain	43,1%		
Bassenge	34,4%		
Trooz	33,3%		
Hotton	27,6%		
Vresse-sur-Semois	26,3%		
Hamoir	25,9%		
Hensies	24,2%		
Wanze	23,0%		

## Représentation cartographique



## Usage de l'indicateur dans la construction de l'indice composite

Au plus la part des bâtiments situés en zones à risques d'inondation et/ou en zones vulnérables SEVESO est élevée, au moins bien est cotée la commune. C'est donc la valeur complémentaire de l'indicateur standardisé qui est utilisée pour l'agrégation.

Cinq valeurs extrêmes maximum sont exclues pour la standardisation des indicateurs. Le maximum considéré pour la standardisation est Hotton (27.6%). Dans ce sens, six communes (Engis, Antoing, Saint-Ghislain, Bassenge, Trooz et Hotton) ont un indicateur standardisé égal à 0 (valeur complémentaire). Cette approche est adoptée pour améliorer la visibilité des résultats sur les radars.